



Caisse des Médecins
Société coopérative - Agence Genève-Valais
Chemin du Curé-Descloups 1 - 1226 Thônex
Tél. 0848 302 302 - Fax 022 869 45 01
ctr@caisse-des-medecins.ch

Document	4 41 835 799
Date facture	20.01.2026
N° facture	1/011907063818113
Traitement	05.01.2026 - 09.01.2026
Patient	1 LAMBRISSE MAEL Date de naissance : 11.09.1984
Assuré	N° Cada : 12345678912345679000
Prestataire	L 4441.99 2 Dr méd. Valombre Adrien Médecine générale CHE-999.999.999 TVA

P.P. CH-1211
GENEVE 2

L 4441.99 Poste CH SA
1
4 41 835 799

3 MONSIEUR
LAMBRISSE MAEL
CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14
1004 LAUSANNE



Genève, le 20.01.2026

Veuillez trouver ci-joint les honoraires du prestataire (Dr méd. Valombre Adrien) dont le montant dû s'élève à CHF 3'021.65.

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- En Suisse, au moyen du QR-Code ci-dessous.
- Depuis l'étranger, sur le compte CH02 0900 0000 1200 3761 0 – SWIFT/BIC : POFICHBEXXX en indiquant la référence L4441.99/441835799.

Merci de nous faire parvenir votre paiement avant le 09.02.2026 après réception de ce courrier. A défaut, un rappel avec des frais vous sera adressé : CHF 5.00 pour la première relance et CHF 10.00 minimum pour une deuxième relance.

Si vous souhaitez une réponse rapide à une question d'ordre administratif, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : ctr@caisse-des-medecins.ch.

Pour des raisons de confidentialité, aucun renseignement médical concernant cette facture ne vous sera transmis. Le justificatif de remboursement ou la note d'honoraires ci-joint servira à vous faire rembourser par votre caisse maladie le montant qui vous est dû.

Légende

- 1 Patient** : données personnelles du patient
- 2 Fournisseur de prestations** : médecin qui a fourni la prestation
_N° RCC
_Nom
_Titre de méd. spécialiste
- 3 Adresse du destinataire de la facture**
- 4 Montant total de la facture en CHF**

Récépissé

Compte/payable à
CH77 3000 0001 1736 4669 6
Aerztekasse Genossenschaft
Caisse des Médecins
Cassa dei Medici
8902 Urdorf

Référence
04 62915 58942 00000 14183 57997

Payable par
MONSIEUR
LAMBRISSE MAEL
CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14
1004 LAUSANNE

Section paiement



Compte/payable à
CH77 3000 0001 1736 4669 6
Aerztekasse Genossenschaft
Caisse des Médecins
Cassa dei Medici
8902 Urdorf

Référence
04 62915 58942 00000 14183 57997

Informations complémentaires
LAMBRISSE MAEL
//S1/10/441835799-011907063818113/11/260120/20/
L4441.99
Payable par
MONSIEUR
LAMBRISSE MAEL
CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14
1004 LAUSANNE

Monnaie
CHF

Montant
3'021.65

Monnaie
CHF

4 Montant
3'021.65



Document 4 41 835 799	Patient	Prestataire
Date Facture 20.01.2026 N° Facture 1 Traitement 05.01.2026-09.01.2026	LAMBRISSE MAEL 1 11.09.1984 Homme / M	L 4441.99 2 Dr méd. Valombre Adrien Médecine générale
	Assuré	Assurance
	N° Cada : 12345678912345679000	

Date 3	Tarif	Prestations 4	Montant 5
05.01.26	007	Prestations médicales générales de base	126.34
07.01.26	005	Opérations de glaucome sans laser	2'866.42
	TMA	Prestations pro memoria relevant du catalogue TMA	0.00
09.01.26	007	Prestations médicales générales de base	28.88

Légende

- 1 Patient** : données personnelles du patient
- 2 Fournisseur de prestations** : médecin qui a fourni la prestation
 _N° RCC
 _Nom
 _Titre de méd. spécialiste
- 3 Code du tarif appliqué**
 P. ex. : 005 = forfaits ambulatoires, 007 = TARDOC,
 TMA = prestations non tarifées comprises dans le forfait ambulatoire, 316 = liste des analyses de laboratoire
- 4 Désignation des prestations**
 Les prestations d'une journée appartenant à une même catégorie sont regroupées et présentées de manière synthétique, par exemple les prestations médicales générales de base, qui comprennent la consultation, l'étude du dossier, la préparation, etc.
- 5 Montant en CHF par jour et par catégorie de prestations**
- 6 Montant total en CHF**



Document Auteur facture	1 Identification N° GLN (B) N° RCC (B)	4 41 835 799 / 19.01.2026 07:06:53 / 74AFF6A466661A43BE0BCF4DDDBCA401 7611910000047	CAISSE DES MEDECINS GENEVE SOCIETE COOPERATIVE - 1226 THONEX
-------------------------	---	--	---

Patient	2 Nom Prénom Rue NPA Localité Date de naissance Sexe Date cas N° cas N° AVS N° Cada N° assuré Canton Copie de facture	LAMBRISSE MAEL CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14 1004 LAUSANNE 11.09.1984 Homme / M 01.01.2026 300-1 756.9999.9999.91 12345678912345679000 123456 GE Non	4 MONSIEUR LAMBRISSE MAEL CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14 1004 LAUSANNE
	3 Type de remb. Loi Traitement Type traitement Motif traitement Rôle/Localité	TG LAMal 05.01.2026 - 09.01.2026 Ambulatoire Maladie Médecin / Cabinet médical	5 Date/N° GaPrCh Date/N° facture Date/N° rappel

20.01.2026/441835799-01190706381813

Four. de prestations	6 N° GLN (P) N° GLN (L) N° RCC (P)	7612345678900 7612345678900 L444199	Dr méd. Valombre Adrien 7 Rue des Mirobois - 1227 Carouge 022 999 99 99
----------------------	---	---	---

7 Diagnostic	cantonal	P3
Commentaire		

9 Partenaire	N° GLN/RCC/section	Adresse
1-Prestataire	7612345678900	Dr méd. Valombre Adrien-1227 Carouge

Date	Tarif	Code	Code réf.	12	14	16	18	20	22	24	Montant					
				Gr	Cô	Quantité	Pt PM/Prix	f PM	VPt PM	Pt PT	f PT	VPt PT	E	R	M	
05.01.26	007	AA.00.0010		1		1.00	10.56		0.94	8.64		0.94	1	1	0	18.05
		Consultation médicale, 5 premières min														
05.01.26	007	AA.00.0060		1		30.00	2.11		0.94	1.73		0.94	1	1	0	108.29
		Temps de discussion avec le patient dans la phase de diagnostic/traitement pour la préparation, puis le suivi d'une intervention, par période de 1 min														
07.01.26	005	C02.10Z		1		1.00				3'049.38		0.94	1	1	0	2'866.42
		Opérations de glaucome sans las 8 D10='H' CAPITULUM='CAP02'														
07.01.26	TMA	C02.CM.0160		1	G	1.00							1	1	0	0.00
		Opération du glaucome avec mini-implant														
09.01.26	007	AA.10.0010		1		1.00	10.56		0.94	8.64		0.94	1	1	0	18.05
		Consultation télémedicale simultanée, premières 5 min														
09.01.26	007	AA.10.0020	AA.10.0010	1		3.00	2.11		0.94	1.73		0.94	1	1	0	10.83
		11 + Consultation télémedicale simultanée, pou 13 que min supplé 15 aire 17 19 21 23														

Légende

- 1 Auteur facture** : Caisse des Médecins ou médecin qui facture la prestation
- 2 Patient** : renseignements personnels y c. N° AVS, N° assuré
- 3** a. Type de remboursement: Tiers Garant = TG / Tiers Payant = TP
b. Loi: Loi fédérale sur l'assurance-maladie = LAMal / Assurance-accidents = LAA / Assurance-invalidité = AI / Assurance militaire = AM
c. Traitement: Ambulatoire ou stationnaire
d. Motif traitement: Maladie / Accident / Grossesse
- 4 Adresse du destinataire de la facture**
- 5 Date et n° de la facture** : À utiliser pour toute question
- 6 Fournisseur de prestations** : médecin qui a fourni la prestation y c. N° GLN
F = Fournisseur / L = Locations ainsi que N° RCC
- 7 Diagnostic** : Pour les prestations TARDOC selon la liste de diagnostics du code tessinois. Pour certaines positions de prestations, un diagnostic différent peut être indiqué en plus.
- 8 Code diagnostic forfaits ambulatoires** : Le diagnostic selon la liste CIM-10-GM apparaît sur la ligne de prestation, ou plus précisément la première lettre du code CIM-10.
- 9 Partenaire** : liste des numéros d'identification des personnes et institutions concernées
- 10 Date** : dates des traitements
- 11 Tarif** : Code du tarif appliqué. P. ex. : 005 = forfaits ambulatoires, 007 = TARDOC, TMA = prestations non tarifées comprises dans le forfait ambulatoire, 316 = liste des analyses de laboratoire
- 12 Gr = Groupement (ou numéro de séance)**
- 13 Cô = côté du corps concerné** (G = gauche, D = droit, vide = non pertinent)
- 14 Quantité** : quantité facturée par position tarifaire
- 15 TP PM/Prix** : point tarifaire de la prestation médicale. Exemple: « consultation, cinq premières minutes » a été évalué à 10,56 points tarifaires
- 16 fPM** : facteur de graduation pour le point tarifaire de la prestation médicale. Par exemple, un facteur de 0.93 entraîne une réduction de 7%
- 17 VPt PM** : valeur du point tarifaire de la prestation médicale
- 18 Pt PT** : point tarifaire de la prestation technique
- 19 f PT** : facteur de graduation pour le point tarifaire de la prestation technique IPL. Par exemple, un facteur de 0.93 entraîne une réduction de 7%
- 20 VPt PT** : valeur du point tarifaire de la prestation technique
- 21 E** : médecin exécutant. Le chiffre se réfère à la liste des GLN (point 7)
- 22 R** : médecin responsable. Le chiffre se réfère à la liste des GLN
- 23 M** : code T.V.A. Le chiffre se réfère à la table de T.V.A. en bas de la facture (uniquement si le fournisseur de prestations est assujéti à la T.V.A.)
- 24 Montant** : le montant en CHF de la position tarifaire est calculé de la façon suivante : nombre x ((point tarifaire de la prestation médicale x facteur de graduation pour la prestation médicale x valeur du point tarifaire de la prestation médicale) + (point tarifaire de la prestation technique x facteur de graduation de la prestation technique x valeur du point tarifaire de la prestation technique))
- 25 Montant total** : montant total de la facture en CHF
- 26 Data-Matrix** : Référence interne (ne pas scanner, ce n'est pas un code QR)

Code	Taux	Montant	TVA
0	0.00	3'021.64	0.00

N° TVA :	CHE-999.999.999 TVA
Monnaie :	CHF

Montant total :	3'021.64
-----------------	----------

25

Montant de la facture :	3'021.65
-------------------------	----------